

**Mesdames, Messieurs les responsables
D'associations sportives**

Villeneuve d'Ascq, le 11 février 2026

Objet : **Formation PSC 23 et 24 mars 2026**

Madame, Monsieur,

Le Centre de Ressources de l'OMS vous propose une session de formation PSC. Grace au soutien de la ville et de l'ANS, la prise en charge de l'OMS est de 50 % du prix de la formation votre participation financière n'est que de **30 €** par personne. Une facture vous sera envoyée à l'issue de la formation.

Celle-ci est dispensée sur **2** soirées, le **lundi 23 et le mardi 24 mars 2026** de **18h00 à 21h30** dans les locaux du Centre Opérationnel de formation et de Secours du Nord à Villeneuve d'Ascq. Nombre de places disponibles : **10**

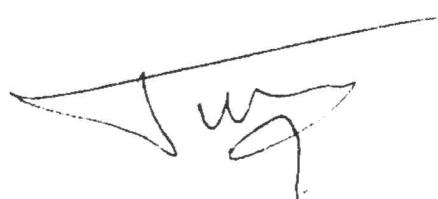
Cette session est ouverte en priorité à toute personne licenciée au club, âgée d'au minimum 15 ans inscrite à une formation en vue de l'obtention d'un diplôme.

Toute annulation moins de 72 heures avant le début de la formation ou absence à celle-ci donnera lieu à une facturation de l'intégralité du prix de la formation soit **60 €**.

Le bulletin d'inscription, ainsi que la copie de la carte d'identité et du dossier FFSS59 doit nous parvenir au plus tard pour le **lundi 16 mars 2026 à 12h** par courrier ou par mail à : secretariat@omsvdascq.fr

Espérant répondre à votre attente,

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.



Claude PITKOWSKI
Président de l'OMS

Bulletin d'inscription PSC

FORMATION RÉSERVÉE AUX LICENCIÉ(E)S, BÉNÉVOLES ET ENCADRANT(E)S DES CLUBS SPORTIFS ADHÉRENTS À L'OMS

Nom du Club :



Contact club :



Nom et prénom du participant :

Adresse :



Date et lieu de naissance :¹

Bénévole Salarié(e) de l'association Service Civique Autre

Depuis : ans Mission :

Je soussigné(e) :

m'engage par la présente à suivre la formation **PSC** qui se déroulera les :

Lundi 23 et mardi 24 mars 2026 de 18h00 à 21h30

Lieu : FFSS59 218 bis rue Jules Guesde, Chemin de la Plume d'Ange 59650 V. d'Ascq

Je joins à ce document :

Règlement intérieur FFSS59 signé Fiche FFSS59 Copie carte d'identité

J'ai bien pris note qu'en cas de non-respect de mon engagement, l'intégralité du coût de la formation, soit 60 € sera demandée à mon club au lieu de 30 €.

Les informations collectées sont réservées à l'usage de l'OMS pour le traitement des demandes et de statistiques et n'ont pas vocation à être transmises à des tiers ou à en faire un usage commercial. Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces informations en contactant l'OMS au 03/20/98/69/66 ou à secretariat@omsvdascq.fr

Fait à Villeneuve d'Ascq, le

Signature du demandeur

Cachet et signature du club

¹ Pour le participant mineur joindre impérativement une autorisation parentale signée par le responsable légal



FICHE D'INSCRIPTION AU PSC

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date de Naissance : ____ / ____ / ____ Lieu : _____

N° de Département de naissance : ____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

Courriel : _____

Comment nous avez-vous connu ? : _____

Renseignements certifiés exacts par le soussigné

Date : ____ / ____ / 2026 Signature :

Pour les mineurs, signature du responsable légal avec la mention
« Autorisons notre enfant à participer aux activités de secourisme »

Formation Premiers Secours Citoyen

Session du :

23 et 24 mars 2026

Horaire :

18h00 à 21h30

Lieu de formation :

**Centre Opérationnel de Formation et de Secours du Nord
218 bis rue Jules Guesde – 59650 Villeneuve d'Ascq**

Correspondance à adresser :

218 bis Rue Jules Guesde, Chemin de la plume d'ange, 59650 Villeneuve d'Ascq
Contact : contact@secourisme59.com – 03 20 56 16 33 www.secourisme59.com

Association déclarée à la Préfecture du Nord sous le numéro W59007070

SIRET : 50303000900024 SIREN : 503030009

Association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme
(F.F.S.S.). Reconnue d'utilité publique depuis 1927